

Conseil du Centre

74^e session, Turin, 1 - 2 novembre 2012

CC 74/4/4

POUR INFORMATION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Suivi des recommandations du Chef auditeur interne pour l'année qui s'est achevée au 31 décembre 2011

1. Lors de la 73^e session du Conseil du Centre (novembre 2011), le Chef auditeur interne du Bureau international du Travail, qui est aussi l'auditeur interne du Centre, a présenté au Conseil un rapport sur les principaux résultats de l'audit interne et des missions d'enquête effectués au Centre en 2010.¹ En 2010, le Bureau de l'audit interne (IAO) a mené un audit des recettes générées par les activités de formation du Centre. Le présent document aborde les mesures de suivi prises par le Centre pour donner application aux recommandations contenues dans ce rapport.
2. L'auditeur interne n'a pas relevé de faiblesses significatives dans le système de contrôle interne du Centre dans le domaine de la génération de recettes par les activités de formation. Les recommandations du rapport de 2010, ainsi que les réponses apportées par le Centre et les détails des actions de suivi achevées, figurent à l'annexe I.
3. Le Centre continuera à travailler avec l'auditeur interne et le tiendra informé des progrès réalisés dans l'application des recommandations encore en suspens, y compris celles qui seront mises en œuvre dans le cadre de l'exercice d'examen des processus métiers.

Turin, septembre 2012

¹ CC 73/5/3.

Annexe I

N°	Recommandation	Réponse du Centre	Statut de mise en œuvre	Date d'achèvement
1	<p>Le Centre ne peut évidemment présumer des excédents futurs, ni s'attendre à bénéficier de fonds tombés du ciel. C'est pourquoi il est impératif qu'il budgétise correctement toutes ses activités de formation et se dote de systèmes assurant la perception intégrale et en temps utile de ses recettes.</p>	<p>Le Comité des finances se réunit au moins tous les deux mois. Pour assurer que le Centre n'accusera pas de déficit budgétaire en fin d'exercice, le comité examine lors de ses réunions la position financière du Centre, les prévisions de recettes et de dépenses, la productivité financière et les contributions aux coûts fixes de chaque programme technique par rapport à ses objectifs et aux résultats de l'année précédente.</p> <p>La procédure interne d'autorisation pour la signature d'accords de financement a été formalisée. PRODEV se chargera de la négociation directe de tels accords avec les donateurs potentiels. Un système centralisé de contrôle et de rappel est en cours d'installation au sein de PRODEV afin de garantir le suivi régulier des obligations contractuelles en rapport avec la réalisation des projets (p. ex., présentation de rapports d'avancement et financiers, révisions budgétaires, demandes d'extension) et la perception totale et ponctuelle des revenus.</p>	En cours	31 décembre 2012
2	<p>En 2011, le Centre a commandité un examen des processus métiers (BPR) de ses activités, lequel avait commencé au moment où l'audit a eu lieu. Le cahier des charges du BPR couvre les revenus générés par les activités de formation. De ce fait, la mise en œuvre des changements subséquents aux recommandations et conclusions de l'IAO devra être envisagée après l'achèvement du BPR.</p>	<p>Une équipe de projet BPR a été officiellement mise sur pied, et un plan d'exécution approuvé par le comité directeur du projet. Le Centre dispose désormais de l'expertise nécessaire sur la mise en œuvre du BPR pour soutenir l'application des recommandations du BPR.</p>	En cours	31 décembre 2013

N°	Recommandation	Réponse du Centre	Statut de mise en œuvre	Date d'achèvement
3	<p>L'IAO a examiné le flux de travail régissant le traitement des revenus générés par les activités de formation et a identifié une marge de simplification dans certains domaines, notamment en ce qui concerne le rôle des programmes techniques. Il est également imaginable que les Services financiers soient directement impliqués dans la détermination de la contribution du Centre à ses coûts fixes, ainsi que dans l'examen du rôle du Service du développement de programmes et de la coopération régionale (unité COORD) dans l'approbation de l'émission des factures.</p>	<p>Les Services financiers ont été réorganisés, de sorte que le rôle joué par COORD dans la tarification, l'établissement du budget des activités et le rapport financier est désormais intégré au sein de l'unité de facturation et de contrôle des coûts de la section de la gestion budgétaire et des rapports financiers. Une formation conjointe du personnel de COORD et de l'unité de facturation et de contrôle des coûts et un test de la procédure rationalisée et simplifiée de traitement des revenus générés par les activités de formation sont prévus en octobre 2012.</p> <p>Les Services financiers ont été impliqués dans la révision de la politique de tarification pour 2012. En particulier, ils ont validé et ajusté les coûts standard par rapport aux dépenses réelles des divers éléments de la politique de tarification.</p> <p>Avec l'intégration de COORD dans les Services financiers, il est donné effet à la recommandation de charger ces derniers de la formulation des instructions relatives à la facturation. Une consultation avec les programmes techniques sur la facturation et les demandes de libération de fonds pour des projets est prévue avant la fin de l'année.</p>	En cours	31 décembre 2012

N°	Recommandation	Réponse du Centre	Statut de mise en œuvre	Date d'achèvement
4	<p>Les différents systèmes informatiques utilisés au Centre en rapport avec la gestion des coûts des activités de formation, comme par exemple les services de restauration et de gestion hôtelière, ne sont pas intégrés avec le module de gestion financière Oracle, ce qui entraîne des retards dans la collecte de toutes les informations sur les coûts de chaque activité, et allonge donc le temps nécessaire à l'émission d'une facture. L'absence de systèmes intégrés induit également un risque de duplication des efforts et d'erreurs d'encodage parce que la base de données servant principalement à générer des informations sur la participation aux activités de formation n'est pas reliée au système de gestion financière Oracle.</p>	<p>Une circulaire sur la fermeture rapide du budget des activités a été publiée en juin 2012. Cette circulaire vise à améliorer la transmission des informations sur les coûts des activités de formation des programmes techniques à l'unité du contrôle des coûts, et ainsi à minimiser les retards dans la collecte de ces informations et accélérer le processus de facturation.</p> <p>L'équipe de projet BPR a également testé un processus plus automatisé d'émission des factures sur deux cours qui se sont déroulés sur le campus. La nouvelle procédure a rationalisé le processus mais elle n'a pas totalement automatisé la facturation. Cet objectif figure en bonne place dans le plan d'action de l'équipe de projet BPR.</p> <p>Pour ce qui de l'absence de système intégré, l'équipe de projet BPR étudie la faisabilité d'utiliser les modules de projet ORACLE, une version allégée de la suite ORACLE OGA utilisée à Genève, afin de consolider les données essentielles des activités en un lieu central unique, en éliminant de la sorte le risque de duplication des efforts, d'erreurs d'encodage et d'ajustements ultérieurs.</p>	En cours	31 décembre 2013
5	<p>Au sein des Services financiers, il est possible de renforcer le partage de connaissances, notamment par la nomination d'au moins une personne supplémentaire capable de mener chacune des tâches clés liées à la collecte des revenus.</p>	<p>Un membre du personnel des Services financiers a été désigné et formé pour pallier les absences éventuelles au sein de l'unité de contrôle des coûts.</p> <p>En outre, un exercice illustrant les processus commerciaux et transactionnels essentiels des Services financiers a été réalisé, qui a permis d'identifier les remplaçants en cas d'absence et ainsi assurer la continuité du service.</p>	Achevé	31 juillet 2012

N°	Recommandation	Réponse du Centre	Statut de mise en œuvre	Date d'achèvement
6	<p>Le montant total de la dette annulée ces dernières années n'est pas excessif. Cependant, il est possible d'assurer un suivi plus proactif des factures impayées, en particulier quand le parrain de l'activité fait partie du Système des Nations Unies. Pour réduire le niveau des sommes à recevoir et des annulations, le Centre étudie la faisabilité d'un programme d'incitations pour les sponsors. Ces niveaux pourraient également être encore réduits en suivant la pratique habituelle en vigueur dans la profession, qui consiste à insister dans la mesure du possible sur les paiements anticipés, en tenant compte des exigences de chaque bailleur de fonds..</p>	<p>Aucun montant dû par une agence du Système des Nations Unies n'a été annulé au cours de la période 2009-11. Actuellement, les Services financiers procèdent à une certification de la somme due à des fins de collecte avant d'approuver l'annulation. Cette procédure est maintenue.</p> <p>En vertu de la circulaire relative à l'autorité de signature, les accords de financement, y compris les plans de paiement, sont cosignés par le Trésorier. Une procédure interne a été établie pour suivre le paiement des frais d'inscription pour les cours réguliers.</p> <p>Dans le cadre du processus d'approbation d'un contrat, la renonciation au versement d'une avance par le parrain sera étudiée au cas par cas, sur la base de l'expérience préalable avec le donateur concerné, l'importance de la collaboration avec celui-ci pour l'institution, le volume de financement en jeu et la possibilité de couvrir le déficit éventuel grâce à d'autres sources.</p> <p>Le paiement des factures fait l'objet d'un contrôle permanent afin de détecter les retards le plus vite possible et de prendre les mesures nécessaires. Les Services financiers continueront à suivre le recouvrement des factures impayées en envoyant des invitations de paiement régulières aux donateurs et parrains.</p>	Achevé	31 juillet 2012